

LA CONTRIBUTION DES TECHNOLOGIES À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

Prof. K. Djachy, PHD. M. Pareshishvili
(Université d'État Ilia de Tbilissi)

Résumé

L'objectif de cet article est de proposer une méthode qui pourra faciliter l'apprentissage du français aux non francophones grâce aux nouvelles technologies qui sont très efficaces surtout au moment quand l'enfant ne sait ni lire, ni écrire en langue étrangère. Les nouvelles technologies peuvent apporter à l'enseignant un secours très précieux : ils s'adaptent aux possibilités psychophysologiques des élèves, éveillent leur intérêt et fixent leur attention lorsqu'elle est défaillante. Ils aident à élaborer des automatismes du langage qui contribuent ultérieurement à l'apprentissage de l'écriture et de la lecture. Cependant, elles doivent être utilisés à des doses normales sans empêcher l'activité de l'élève.

Mots-clés : moyens audio-visuels, réceptivité, système d'exercices, les possibilités psychophysologiques des élèves

Introduction

A l'heure actuelle, le développement des sciences et de la technique a ses méthodes d'éducation. L'école dispose à présent de moyens techniques qu'on appelle audio-visuels et qui peuvent fournir à l'élève une représentation du monde aussi fidèle que possible.

Les moyens audio-visuels sont des auxiliaires précieux de l'enseignant à toutes les étapes de son travail à l'école. Ces moyens peuvent être largement utilisés au cours des leçons de langues vivantes. À présent un professeur des langues étrangères ne peut plus se

contenter d'un tableau noir et de quelques images montrées au cours de la leçon. Les méthodes modernes exigent de recréer le milieu de la langue étudiée, de faire parler les élèves dans des situations différentes.

Si dans les classes supérieures le professeur utilise chaque petit événement pour faire parler les élèves et peut proposer une situation imaginaire, dans les classes inférieures et moyennes, ces situations doivent être très concrètes ; il faut les créer artificiellement. Dans cette perspective les moyens audio-visuels constituent une aide précieuse.

Les moyens audio-visuels adaptés

A l'école on emploie les moyens audio-visuels qui sont adaptés aux possibilités psychophysiologiques des enfants et des adolescents. Le moyen audio-visuel permet de satisfaire la vue et l'ouïe, car à travers de ces deux sens on acquiert la plupart des impressions utiles à l'éducation, mais on mettra l'accent sur les moyens qui favorisent la vue plus que l'ouïe parce qu'on a remarqué que la réceptivité de l'enfant est plus marquée dans le domaine de la vue.

On peut classer les moyens audio-visuels selon qu'ils s'adressent à la vue seule, à l'ouïe seule et aux deux sens réunis :

Vue-images, photos, cartes, tableaux, croquis, film fixe, film muet, diapositives.

Ouïe-CD, DVD, enregistrements sur une bande magnétique, radio.

Vue et ouïe-film fixe, accompagné de commentaires enregistrés sur la bande magnétique, le CD et le DVD, films sonores, télévision.

Ces moyens audio-visuels donnent la possibilité de recréer le milieu de la langue étudiée et présentent le matériel grammatical et le lexique associés aux situations données, ce qui permettra à l'élève d'utiliser le plus tôt possible ce matériel dans des situations parallèles.

L'acquisition des savoir-faire est étroitement liée à l'activité des élèves au cours de l'enseignement et surtout à une activité motivée, d'où la nécessité d'un système

d'exercices liés à la situation. Dans ce but on tâchera d'utiliser tous les moyens audiovisuels concentrés au laboratoire de langue. Ce laboratoire doit devenir une partie intégrante de l'enseignement. Il ne remplace pas le travail fait en classe, mais s'y rattache, se lie à lui et le complète.

En 1993, Capdepont (cité par Liezl-marié Watt, 2002) écrivait : « conçu pour faciliter le travail personnel, l'apprentissage d'une langue facilité par la technologie peut répondre aux demandes portant sur des apprentissages spécifiques réalisables en autonomie, comme grammaire, orthographe, lecture, écriture et prononciation. Pour ces exercices réalisables en autonomie, des moyens auxiliaires peuvent aider à en faciliter l'acquisition (Capdepont 1993, p. 67)

Un laboratoire de langues doit répondre aux exigences suivantes : 1. Posséder l'équipement (magnétophone, amplificateurs de basse fréquence individuels, un haut-parleur, lecteurs DVD, des CD-ROM, des films vidéo, appareil de projection) nécessaire ; 2. Disposer de cet équipement de façon que le professeur puisse l'utiliser au cours de la leçon. Le laboratoire doit être muni d'un écran à projection, d'un tableau de feutre, de vitrines pour les cartes, d'images, de photos, de tableaux muraux, etc.

Les moyens auxiliaires visuels

Ils jouent le rôle d'intermédiaire entre les mots et les structures de la langue étudiée et leurs significations en langue maternelle. Ils donnent la possibilité d'analyser la chaîne parlée sans avoir recours à la traduction.

On utilise comme support visuel le tableau de feutre (dans les classes inférieures), les diapositives, les films fixes et la télévision. Ils s'adressent tous à la perception visuelle et présentent une image qui peut être considérée comme un système de signes renfermant une information que l'élève doit décoder. Il en découle que pour être comprise, l'image doit être aussi simple que possible mais avec une valeur esthétique.

Le tableau de feutre représente une surface de flanelle (1,5x 1 m au minimum) où l'on place des figurines découpées du carton sur lequel on colle un morceau de flanelle. On

peut découper des personnages, des animaux, des éléments de décor (maison, jardin, table, banc, etc.).

C'est un équipement peu coûteux, mais très efficace car on peut l'appliquer à des buts différents : pour la présentation des structures et du vocabulaire, pour l'explication du matériel grammatical, pour la mémorisation d'un récit et des exercices de toutes sortes : exercices de substitution, de transformation, etc. Le tableau de feutre a les avantages suivants :

- 1) L'enseignant compose lui-même l'image. Il peut choisir les éléments qu'il juge nécessaires suivant les buts de la leçon.
- 2) Il a la possibilité de montrer la figurine au moment utile et de guider ainsi l'attention de l'élève qui verra chaque détail au moment même où le professeur en parlera.

A titre d'exemple, citons la présentation du matériel à l'aide d'un tableau de feutre. Le dialogue est présenté par la voix du professeur ou à l'aide d'une bande magnétique, pendant que le professeur place et anime les figurines au tableau de feutre. On présente la phrase : **Julien va à l'école.**



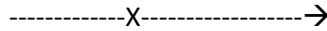
Le symbole-----→représente la direction.

Ensuite on passe aux questions entraînant une réponse affirmative ou négative avec reprise d'une partie de la question : **-Est-ce que Julien va à l'école ?-Oui, Julien va à l'école.**

On présente la phrase : **C'est l'été. Sandrine ne va pas à l'école.**



shutterstock · 105059306



Le symbole **X** représente la négation.

Puis on passe aux questions entraînant une négation : **-Est-ce que Sandrine ne va pas à l'école ?-Non, Sandrine ne va pas à l'école.**

En changeant les figurines on apprend à poser les mêmes questions et à y répondre dans d'autres situations.

Les diapositives et les films

Dans les classes des débutants on emploie de préférence les diapositives et les films fixes. Ces derniers peuvent être accompagnés de commentaires enregistrés sur une bande magnétique ou un CD. Les diapositives remplacent souvent les tableaux muraux car elles ont l'avantage de varier les images. Les diapositives permettent de préparer les élèves à la projection du film fixe. La succession des images fixes est parfois préférée à l'image cinématographique pour les raisons suivantes : l'image du film fixe peut être projetée aussi longtemps que le maître le jugera utile, elle permet le retour en arrière, elle est facile à exploiter. Les films fixes sont très efficaces dans les classes inférieures.

Dans les classes moyennes et supérieures on peut présenter aux élèves un film de cinéma d'abord muet, plus tard sonore où l'élève trouvera les mots, les expressions et les constructions qu'il a appris au cours des leçons. Le film est un excellent moyen de consolider le matériel d'enseignement déjà acquis. On peut, par exemple, demander à l'élève de retrouver le dialogue des personnages du film après avoir coupé le son.

Les films fixes et animés ne doivent être que des éléments de tout un ensemble pédagogique comprenant le manuel en vigueur, les CD, les bandes magnétiques, les images de toutes sortes, y compris les films et les diapositives.

Les projections fixes et animées aident encore le maître à développer chez les élèves la connaissance de la vie du pays où l'on parle la langue étudiée. Mais leur rôle principal est de fournir une occasion pour différents exercices d'élocution.

Il existe les méthodes et les procédés de travail avec les films. Après une phase de présentation des mots, des expressions et des constructions que l'élève va retrouver dans le film, on projette le film accompagné des commentaires du maître ou d'un enregistrement sur la bande magnétique ou le DVD étroitement associé aux dessins du film.

Les exercices peuvent revêtir la forme de monologue et celle de dialogue. Les exercices du second type sont plus accessibles à l'étape inférieure et moyenne.

On peut recommander les exercices suivants : 1) Réponses aux questions du professeur ; 2) Répétition du texte dans les pauses laissées sur la bande magnétique ou le DVD qui accompagne le film ; 3) Remplacement d'un des personnages du film ; 4) Reconstruction du dialogue après la projection du film ; 5) Résumé du film après la projection ; 6) Commentaires faits par des élèves à tour de rôle au moment de la projection du film ; 7) Discussion sur le scénario, les caractères des personnages (Andreevskaya-Levenstern, 1973, p. 165).

Dans les groupes avancés on peut proposer des dialogues composés par les élèves et concernant le scénario du film. Dans les classes plus faibles il est utile de se borner à la composition de questions sur quelques scènes et composer des situations pour faire parler les élèves. Par exemple : **C'est Julien. C'est Sandrine. Sandrine dessine une fusée. Elle la colore. Elle prend les ciseaux et elle la découpe. Sandrine construit une fusée¹.**

¹ L'exemple est tiré du livre « Kangourou », méthode de français, Hachette, Paris, 1991, p. 6.

La méthode audio-visuelle est basée sur les thèses suivantes : 1) Le langage est avant tout un dialogue incessant. 2) Situation et langage sont étroitement associés et solidaires.

Ils sont tous deux perçus globalement, à l'intérieur des structures mentales complexes que l'analyse cherchant à les décomposer détruit aussitôt et rend insaisissable en cherchant à les saisir².

La méthode prévoit la perception auditive et visuelle des phénomènes de la langue et la synthèse de ces perceptions, l'association synchrone du son et de l'image. La vue perçoit une situation concrète qui stimule la communication au moyen de la parole. Cette perception visuelle permet de mémoriser les mots, les groupes de mots, les phrases perçues par l'oreille. L'élève entend le matériel linguistique et voit la situation dans laquelle il est employé. Ainsi la chaîne parlée de la langue étrangère devient analogue à la chaîne parlée de la langue maternelle qui serait créée dans la même situation. Cela permet de former les automatismes dans l'emploi du matériel linguistique, d'assimiler les sons, l'intonation et le rythme, c'est-à-dire toutes les nuances de la parole.

La méthode audiovisuelle a encore l'avantage de s'appuyer sur les techniques audiovisuelles, c'est-à-dire les mécanismes d'information qui sont devenus familiers à nos contemporains. Au cours de la leçon on projette d'abord le film sans audition de la bande, puis on montre l'image liée au son. Après le déroulement complet du film et de la bande on procède au déroulement image par image. C'est la phase de répétition et de compréhension. Comme il reste toujours quelque chose d'incompris, on répète le déroulement image par image, cette fois sans audition de la bande. Ensuite on procède à la conversation au sujet du film sans le moindre recours à l'image.

La situation dans les écoles géorgiennes

Avec la mondialisation, l'ouverture des frontières et la politique du rapprochement avec l'UE l'apprentissage des langues étrangères devient très important voire primordial pour

² Voix et images de France. (Méthode rapide de français ; cours de débutants adultes réalisé par CREDIF) P. Didier, 1961, Préface, p. IX.

les jeunes géorgiens. Comme le géorgien est une langue de petite diffusion, la maîtrise des langues étrangères constitue un enjeu important pour notre société. D'importantes réformes ont été engagées dans le système éducatif géorgien afin d'accroître l'efficacité de l'enseignement des langues étrangères à l'école primaire et secondaire. L'apprentissage des langues étrangères contribue à la découverte de la langue nationale, à la compréhension de la singularité et des similitudes avec les autres langues et au développement des attitudes positives à l'égard de la diversité linguistique chez les enfants.

En Géorgie, l'enseignement de la langue étrangère s'effectue à partir de 6 ans, en même temps que celui de la langue maternelle. L'objectif de l'enseignement des langues étrangères est de permettre aux élèves de pouvoir s'exprimer au moins en deux langues vivantes à la fin de la scolarité. Par contre, il y a de nombreuses écoles privées en Géorgie où l'enseignement de 4 langues étrangères est bien introduit.

Au début, on enseigne l'alphabet géorgien et on met l'accent sur l'oral en français. Les élèves apprennent à écrire en français après l'apprentissage de l'écriture en géorgien. A l'âge de 7 ans, ils connaissent déjà 2 alphabets différents : le géorgien et le latin, auxquels s'ajoutent à l'âge de 10 ans le russe avec l'alphabet cyrillique.

Nous estimons que la sensibilisation des élèves géorgiens à des langues étrangères dès le plus bas âge est très importante. Les langues proposées à l'école sont l'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol et l'italien, mais il y a des écoles où on enseigne les langues orientales. L'anglais occupe une place largement prédominante. Effectivement, la maîtrise de la langue anglaise est très importante, mais il ne faudrait pas négliger les autres langues européennes, surtout compte tenu du rapprochement de la Géorgie avec l'UE.

La méthode traditionnelle de l'enseignement de la langue la plus vieille est la méthode de « grammaire – traduction » largement pratiquée encore de nos jours. Cette méthode met l'accent sur la grammaire et le vocabulaire en négligeant le plus souvent l'oral. En plus, dans cette méthode la participation de l'élève et son implication sont minimales et elle est dominée par l'enseignant. Évidemment, l'usage des manuels ne devrait pas être

totalemment éradiqué du processus de l'enseignement, cependant, ils ne devraient pas être le seul outil à utiliser dans la classe du fait que l'utilisation des moyens audio-visuels entraîne un gain de motivation significatif chez les élèves.

En 1997, Boiron (cité par Liezl-marié Watt, 2002) mettait l'accent sur l'importance des moyens audio-visuels face aux moyens sonores. Il est d'avis que, pour comprendre et utiliser avec efficacité un document télévisuel, il faut reconnaître et accepter un postulat de départ : «les images et la bande son (bruits, musique, voix, intonations, la situation, l'aspect physique des locuteurs, l'action, etc.) transmettent des indications essentielles à la construction du sens; les informations linguistiques (voix off, dialogues, documents écrits) ne sont qu'une petite partie du message (Boiron 1997, p. 27).

En Géorgie, les moyens audio-visuels constituent une pratique relativement récente aussi bien chez l'enseignant que chez l'élève. Les activités doivent être ludiques. On organise alors de petits jeux, des chansons, des histoires et des activités autour d'images. Pour mémoriser le mieux possible et parvenir à l'automatisation de certains comportements langagiers, l'enfant a besoin d'être intéressé par le sujet. Par conséquent, il est toujours souhaitable de proposer aux élèves des modules thématiques d'apprentissage. Comme le signale M. Arghyroudi, l'expérience de la classe montre que le développement de la compréhension orale de l'élève est étroitement lié au développement de sa compétence d'expression orale (Arghyroudi, 2001, p. 41).

Il est difficile d'établir les formes les plus rationnelles de l'organisation du processus pédagogique dans l'enseignement des langues vivantes au degré élémentaire. Il y a deux points de vue concernant ce problème. Les uns estiment qu'il faut commencer par la lecture pour arriver ensuite à la pratique de la langue parlée, les autres préfèrent la voie qui mène de la langue parlée à la lecture. Pour la psychologie c'est la seconde voie qui est préférable.

Nous estimons qu'il faut commencer l'étude de la langue étrangère par la pratique du langage parlé. On peut réaliser le cours oral de deux manières différentes : 1. On peut faire le cours strictement oral ; 2. On peut y introduire quelques éléments de lecture et d'écriture sans ébranler les principes du cours oral. On y procède de la manière suivante :

le professeur montre des lettres dessinées sur de petites cartes et fait composer des mots très simples. Les autres élèves vont les lire. Mais le travail oral précède toujours la lecture. On peut faire l'exercice suivant : il s'agit, par exemple, parmi les lettres rangées sur la table de trouver la lettre **P** et de la montrer à toute la classe. Ou bien de montrer les lettres dont on a besoin pour composer le mot **Papa**.

L'activité de l'élève à cette étape élémentaire est audio-orale. Le seul procédé qu'il possède pour retenir le matériel linguistique est la répétition. Elle consolide aussi les bases essentielles de la prononciation, c'est-à-dire l'ensemble des mouvements articulatoires qui participent à la formation des sons. Mais pour que la répétition donne des résultats effectifs, il faut qu'elle soit suffisante. Pour que la répétition soit possible, il faut procéder à la sélection des mots et des structures que les élèves étudieront pendant leurs premières leçons de français. Exemples : **Sandrine dessine. Julien lit un livre. Marie ferme la fenêtre.** Au cours oral on crée une ambiance de langue étrangère. Beaucoup de facteurs peuvent y contribuer : le professeur ne parlera que français en introduisant chaque fois deux ou trois expressions nouvelles, en les traduisant d'abord et en le répétant ensuite sans traduction : **Silence. Attention. Ouvrez vos livres. Lisez. Écrivez. Répondez à ma question.** Les tableaux et les photos qui seront au début les principaux auxiliaires de l'enseignant devront représenter la réalité de la vie des enfants français. Dans l'étude des langues vivantes la traduction n'est point un but ; ce n'est qu'un moyen d'enseignement. Il ne faudra pas faire un usage abusif de la traduction. Mais utilisée intelligemment, elle est parfois une aide précieuse de l'enseignement.

Lors de l'utilisation des moyens audio surtout chez les petits, quelques critères devraient être respectés, par exemple, la qualité de l'enregistrement, une bonne articulation, etc. Comme le signalent D. Coste et V. Ferenczi : « Le document doit être clair : il est nécessaire que la voix du locuteur soit d'un registre accessible, bien timbrée; que l'articulation soit bonne; que le rythme soit normal (ni trop lent, ni trop rapide) : un message, il est vrai, est ce qu'il est, mais le choix du message-document doit être minutieux. Il convient évidemment que le document soit à la portée du public : portée linguistique, portée intellectuelle. Il faut qu'il corresponde au niveau de connaissances de ce public comme à son niveau d'âge et de culture » (Coste et Ferenczi 1984, p.151). Avec

le son l'élève est exposé à cette réalité d'un enchaînement prosodique et il se familiarise ainsi avec le rythme, l'intonation et les sonorités du français parlé dans des énoncés complets (Coste et Ferenczi 1984, p.137).

En Géorgie, les cours de français sont désormais plus vivants qu'il y a dix ans. Les enseignants essaient de motiver les élèves, d'éveiller leurs intérêts, de faire des cours interactifs, de leur côté, les élèves participent plus activement aux cours. Les moyens audio-visuels facilitent cette interaction, par exemple, les enseignants montrent quelques images aux élèves, puis les élèves commencent à lire les photos, « lecture d'images », avec une consigne de repérer le maximum d'éléments possible.

Étant pendant dix ans conseillère pédagogique et ma jeune collègue enseignante dans une école privée, nous avons élaboré et mis en place des enregistrements spécialement conçus pour enseigner le français aux enfants de 7 ans. En travaillant la prononciation, l'utilisation de la vidéo n'est pas obligatoire, car il existe des cassettes audio spéciales qui peuvent accomplir cette tâche avec succès.

Grâce aux moyens audiovisuels l'apprentissage du lexique et de la grammaire peut être de deux types : la répétition du matériel appris et la compréhension du matériel inconnu en s'appuyant sur le contexte. Les enregistrements vidéo représentent un support plus efficace qu'un simple manuel ou un enregistrement audio, car au contexte verbal s'ajoute un contexte extralinguistique (situation, mimique, gestuelle).

Les enregistrements vidéo que nous proposons peuvent être utilisés avec n'importe quelle méthode de français, car ils sont conçus pour les enfants d'après les différentes thématiques. Ils ne coïncident que partiellement au matériel proposé dans les manuels utilisés aux écoles. Notre objectif était de choisir les thématiques et les exercices compte tenu des capacités et des intérêts des débutants.

Les enregistrements sont accompagnés de résumés du matériel présenté et d'exercices. Les DVD comportent : photos thématiques, dessins animés, Karaoké, séquences des films pour les enfants avec les dialogues très simples, publicité sur un produit alimentaire pour les enfants (yoghourt, biscuit, etc), simple information culturelle et historique. Chaque enseignant peut modifier selon son goût les exercices proposés. Chaque leçon est

organisée autour d'un sujet concret avec les exercices de lexique et ceux de grammaire qui sont nécessaires pour mener une conversation.

Nous avons décidé de procéder à l'expérience afin de vérifier l'efficacité de notre méthode. Cette expérience a eu lieu dans une école privée (2001/2002/2003). A la première étape de l'expérience, notre objectif était d'établir un questionnaire concernant l'utilisation des enregistrements vidéo, la seconde étape consistait à la comparaison de l'efficacité entre la méthode avec les enregistrements vidéo et celle sans enregistrements vidéo. Les 48 élèves qui ont passé l'expérience sont issus de 4 groupes différents, de 2 groupes d'expériences et de 2 groupes de contrôle (12 élèves de 8-10 ans, par groupe).

La première étape de l'expérience prévoyait la précision de certaines questions :

1. La durée optimale des séquences vidéo;
2. La fréquence effective de leur utilisation;
3. Le moment efficace de leur utilisation;
4. La comparaison de l'efficacité de l'enseignement avec la vidéo et sans vidéo pour l'acquisition des automatismes de conversation ;
5. L'efficacité relative des types d'exercices d'après les enregistrements vidéo ;
6. La définition de l'efficacité des types des enregistrements vidéo.

L'expérience nous a permis de constater que l'utilisation des moyens audiovisuels une fois par semaine est assez efficace, mais il est mieux de s'en servir toutes les deux semaines pour ne pas réduire la motivation chez les élèves. Selon l'enquête, l'emploi des moyens audiovisuels dans les classes inférieures est intéressant s'ils mettent l'accent sur la pratique orale. Dans d'autres cas, leur utilisation empêche la mise en œuvre des activités ultérieures. Les exercices phonétiques et ainsi que ceux qui sont utilisés pour le développement des automatismes de l'audition, dans les groupes de contrôle s'effectuaient avec nos enregistrements vidéo, les autres exercices étaient tirés du manuel. Parmi les matériels vidéo, les plus préférés sont le

Karaoke, les dessins animés, les informations culturelles et historiques, la publicité.

On propose le tableau des résultats obtenus :

Devoir Gr.	phonétique	grammatical	lexical	audition	conversation	lecture	écriture
1de contrôle	70%	65%	75%	55%	3,5	65%	3
2de contrôle	65%	60%	70%	50%	3	60%	2,5
1 témoins	85%	70%	90%	75%	4,5	90%	4
2 témoins	90%	75%	95%	80%	5	95%	4,5

L'analyse du tableau ci-dessus démontre la priorité des groupes d'expérience. Les résultats obtenus selon l'acquisition des automatismes langagiers sont beaucoup plus sensibles dans les groupes de contrôle, ils sont supérieurs de 46-55%. Mais ceux des automatismes linguistiques sont beaucoup plus modestes. Les résultats dans les groupes témoins sont supérieurs de 16-30% que dans les groupes de contrôle. Le niveau moyen de la maîtrise de l'audition dans les groupes de contrôle est $52,5\% = (50+55) : 2$, dans les groupes témoins. Il constitue $77,5\% = (75+80) : 2$. La différence est $77,5 - 52,5 = 25\%$, ce qui représente 48% ($25 : 52,5 = 0,48$) du niveau moyen des groupes de contrôle.

Conclusion

En guise de conclusion on peut constater que les moyens audiovisuels sont un support auxiliaire efficace pour les enseignants des langues étrangères. Ceci ne veut pas dire qu'ils peuvent substituer le professeur. Ce dernier doit s'y connaître bien en technique vidéo. Il est nécessaire que l'enseignant prenne connaissance de la vidéo qu'il va projeter. Il doit créer le milieu favorable pour la communication. Il doit savoir rédiger lui-même les exercices. Il doit coopérer avec les élèves pour assurer d'une manière maximale leur activité, leur efficacité et le processus de communication. Ce processus doit être interactif pour que l'utilisation de la vidéo soit vraiment efficace lors de l'apprentissage de la langue étrangère. L'expérience a démontré une efficacité remarquable de la méthode de l'enseignement avec les enregistrements vidéo que nous avons élaborée, ce qui nous permet de la recommander aux enseignants de français dans les groupes de débutants non seulement en Géorgie, mais dans les autres pays.

Références

1. Andreevskaya-Levenstern, L. (1973). *Méthodologie de l'enseignement du français*, Moscou, Visshaya shkola.
2. Arghyroudi, M. (2001, juillet-août). Pistes pour l'utilisation pédagogique de la vidéo, in *Le Français dans le monde*, n 316. Paris, France : CLE International, p. 41-42.
3. Boiron, M. (1997, juillet). Apprendre et enseigner avec TV5. *Le Français dans le monde*, n° 290, Paris, France : CLE International, p.26-29.
4. Capdepont, E. (1993, novembre-décembre). Organiser un enseignement-apprentissage centré sur l'apprenant. *Le Français dans le Monde*, n° 261, Paris, France: CLE International, p. 65-67.

5. Coste, D. et Ferenczi, V. (1984). *Méthodologie et moyen audio-visuels*. Guide pédagogique pour le professeur de français langue étrangère. Paris: Hachette.
6. CREDIF. (1961). *Voix et images de France*. Méthode rapide de français ; cours de débutants adultes. P. Didier.
7. Lizel-marié Watt, L. (2002). *L'apprentissage du français langue étrangère facilité par la technologie*. <http://upetd.up.ac.za/thesis/available/etd-02182003-151147/unrestricted/00dissertation.pdf>.
8. Paccagnino, C. et Poletti, M.-L. (1991). *Kangourou*, méthode de français, Paris, Hachette.